



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 5456

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport: 23/16 04/28/03			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique  Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	×****************		
Demandeur: CCLTI Cellee N		************	
Personne sur place :	10		CONTRACTOR
Adresse de la visite: La de Mar la 22 -	6987	JUPE	16-6
Adresse de la visite : 48/0 4/16Date d'émission : 28/04/16 C Références clien	t Ne	- V	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🌂 276 bis et dérogations 🗗 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ SN400 V ☐ 3x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : 211 no Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			-R=1
	Facetal	7	n.a. ou
Description	En ordre	Pas en ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation  Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		1	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test  Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	*
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		V	
Résistance de dispersion de la prise de terre : PAS	0	2	
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	asbl.
Voir ANNEXE			
$w_{i} = w_{i} = w_{i$	2 23 7 2 1 3 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	E X Y SE GREEK GASSI	(51.8) 419 (04.45) 511
AND THE R. R. R. R. R. L. R.		8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	
Conclusion:			RA
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans %000
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signa	complémenta ature de l'acte d	ire est à exécuter de vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen de même organisme en vue de compléter le dossier.	eemplémentair	e est à exécuter	earle (fr)/
Pour SOCOTEC BEI GIUM ASSIL	Nom et visa du demandeur pour réception :		
Tél.	www.certigreen.bo Tél. 0471/580.708		

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0364 23/16 0428/03
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : fer portont.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  * Al seuce de plan e l'estil que de l'installation  * Pontre droite de l'immemble Pemolle  * les antres penties Sont toutes à record d'immemble de l'immemble de l'im
vener Land leur entierre tee & Absense
de fuffats deftes sur le moliniet à posse.
file & le n'ai per en accès à la GRA ège (confleur los) Verme di Visée en 3
parties alec 3 compteurs, une sente parties
a ele rendee mois pos de plan.